

Site Natura 2000 FR9101393

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Rapport d'activités

Juin à décembre 2015



Janvier 2016



Sommaire

A.	Préambule.....	2
B.	Programme prévisionnel de la 1 ^{ère} phase d'animation.....	4
C.	Programme réalisé.....	7

A. Préambule

Couvrant une superficie de **9 369 hectares**, le site Natura 2000 « Montagne de la Moure et cause d'Aumelas » a été proposé comme site d'importance communautaire en 2002, au titre de la Directive Habitat, en raison de son importance pour la conservation des habitats et des espèces qu'il abrite.

Ce territoire est un territoire de garrigues situé entre les 3 bassins de vie que sont l'agglomération de Montpellier, le bassin de Thau et la vallée de l'Hérault. L'activité agricole, en particulier pastorale, les incendies, le défrichage et le caractère rural du site en font le plus grand territoire de garrigue non fragmenté du département de l'Hérault. Deux caractéristiques y sont retrouvées : la grande naturalité des paysages quasiment exempts d'équipements, et la prédominance des milieux ouverts (pelouses et faciès variés de garrigues). A noter également la présence de nombreuses mares méditerranéennes temporaires réparties sur l'ensemble du site.

Il se superpose partiellement à un autre site Natura 2000 en cours de création : la Zone de Protection Spéciale « Garrigues de la Moure et d'Aumelas » FR9112037.

11 communes sont concernées:

- Aumelas
- Cournonterral
- Montarnaud
- Montbazin
- Murviel les Montpellier
- Pignan
- Poussan
- Saint Pargoire
- Saint Paul et Valmalle
- Vendémian
- Villeveyrac

3 communautés de communes sont concernées :

- Montpellier Méditerranée Métropole
- Communauté de communes Nord Bassin de Thau
- Communauté de communes Vallée de l'Hérault

❖ 11 habitats d'intérêt communautaires ont été recensés, dont 3 prioritaires:

Code Nat 2000	Intitulé	Note finale	Enjeu
3170-2	Mares temporaires méditerranéennes	10	Très fort
6420-4	Prés humides méditerranéens du Languedoc	8	Fort
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	7	Fort
8130-22	Eboulis calcaires mésoméditerranéens et supraméditerranéens à éléments moyens, du Midi	6	Modéré
5210-1	Juniperaies à Génévrier oxycèdre	6	Modéré
5210-3	Junipéraies à Génévrier rouge	6	Modéré
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	6	Modéré
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	5	Modéré
3140-1	Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques	5	Modéré
3250-1	Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à Glaucière jaune et Scrophulaire des chiens	5	Modéré
3290-1	Têtes de rivières et ruisseaux méditerranéens s'asséchant régulièrement ou cours médian en substrat géologique perméable	3	Faible



Mare temporaire

Parcours substeppiques



❖ **9 espèces d'intérêt communautaire** ont été recensées :

Code Nat 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note finale	Enjeu
1316	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	7	Fort
1310	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	6	Modéré
1307	Petit Murin	<i>Myotis oxygnathus</i>	6	Modéré
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	6	Modéré
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferumequinum</i>	5	Modéré
1088	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	5	Modéré
1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	5	Modéré
1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	4	Faible
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	4	Faible



Murin de Capaccini
© Vincent Ruffray



Minioptère de Schreibers
© Blandine Carré



Petit Murin
© Raphaël Colombo

Le document d'objectifs (DOCOB) du site « Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

A l'occasion du Comité de pilotage (COPIL) le 25 novembre 2014, le DOCOB est approuvé et M. Saintpierre, maire d'Aumelas, est élu président du COPIL.

Le DOCOB est approuvé par arrêté préfectoral le 26 février 2015.

La structure porteuse du DOCOB

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a porté l'élaboration du DOCOB. Elle est désormais chargée de l'animation de sa mise en œuvre. Deux personnes sont chargées de cette mission : Laure Béné, chef de projet et Mélina Choupin, technicienne. Thibault Roue, technicien SIG, apporte également sa contribution pour la réalisation de cartes ou d'analyses de surfaces.

Objet du présent document :

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport d'activités à l'issue de chaque demande de paiement auprès des financeurs.

Le présent document constitue ce rapport. Il couvre la seconde période d'animation, à savoir la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2015.

B. Programme prévisionnel de la 2^{ème} phase d'animation

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : ANIM 1 – HUM 1

Public visé : acteurs de pleine nature et propriétaires

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000

En lien avec la dynamique créée par la signature de la charte sur le site voisin « Gorges de l'Hérault », du temps de travail est prévu pour la concertation nécessaire à la signature de la charte. Les activités visées sont la spéléologie, la randonnée (pédestre, équestre, VTT) et escalade.

4.5 jours de travail en régie

Réunion, préparation et mise en place de contrat sur les mares

Dans la poursuite du travail engagé en 2014 dans le cadre du programme Landlife, le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels), il s'agit de concrétiser les mesures de gestion préconisées par le CEN aux propriétaires de mares. Il est envisagé de préparer 3 contrats (probablement A32309R « entretien de mares »)

1.5 jour de travail en prestation

Coût total : 690 € TTC (régie) + 712.50 € TTC (prestation) = 1402.50 € au total

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : INFO 1, OUV 3

Publics visés et partenaires : tout public

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

Prendre contact et informer les acteurs dont les activités peuvent être en lien direct avec la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, notamment les chasseurs et agriculteurs (mares), les acteurs en lien avec la production / le transport d'énergie,... Animations grand public.

5.5 jours de travail en régie.

Animer les chartes signées

Suite à la signature avec de la charte avec différentes sociétés de chasse, animer des actions en partenariat avec les chasseurs (participation à « Un dimanche à la chasse », sensibilisation sur les mares...)

1 jour de travail en régie.

Suivi du site internet

Mise à jour régulière avec intégration des comptes-rendus des réunions et de l'actualité du site.

2 jours de travail en régie.

Appui au pastoralisme

Afin de contribuer au redéploiement du pastoralisme sur le territoire, il s'agit de faire le relais entre les porteurs de projets et les services agricoles. Il est prévu d'accompagner annuellement un projet d'installation sur le site Natura 2000.

2.5 jours de travail en régie.

Coordination – prévention incendie

Réaliser une réunion de coordination pour faire le porté à connaissance sur les zones à enjeux et faire le point sur les dispositifs en place et les compléments éventuels nécessaires.

1.5 jours de travail en régie.

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

Cette rubrique comprend également la participation aux colloques, forums, comités de pilotage sur des thématiques en lien direct avec les enjeux de conservation sur le site Natura 2000.

2 jours de travail en régie.

Coût : 2211.58 € TTC (régie)

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, ANIM

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, collectivités locales,...

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB : 6.5 jours de travail en régie

Etablir un rapport d'activité annuel : 3 jours de travail en régie

COPIL annuel : 3 jours de travail en régie

Etablir la programmation financière : 3 jours de travail en régie

Rechercher des financements complémentaires : 3 jours de travail en régie

Coût : 2935 € TTC (régie)

4. MISE A JOUR DU DOCOB

Procéder aux mises à jour du docob

Mettre à jour le FSD du site Natura 2000 « Montagne de la Moure et cause d'Aumelas » et renseigner le FSD de la nouvelle ZPS « Garrigue de la Moure et d'Aumelas ».

4 jours de travail en régie

Coût : 566.92 € TTC (régie)

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Référence actions dans le Docob : SUIVI 3 et 4

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Informier et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme : 3.5 jours de travail en régie.

Informier et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences : 1 jour de travail en régie.

Journée de veille et recueil auprès des acteurs du territoire, notamment sur les infrastructures : 1 jour de travail en régie.

Veille bibliographique : 0.5 jour de travail en régie.

Coût : 902.55 € TTC (régie)

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat

Réunion préparatoire COPIL et calage : **3.5 jours de travail en régie**

Réunion des opérateurs : **2 jours de travail en régie**

Coût : 936.01 € TTC (régie)

7. SUIVI ET ETUDES

Référence actions dans le Docob : ESP 1, HUM 1, SUIVI 1 et 2

Publics visés et partenaires :

Etude sur les mares : il s'agit de faire un bilan des connaissances sur les mares du causse et notamment de recenser les différentes études, et d'approfondir les connaissances avec un inventaire complémentaire. 2 jours de travail en régie et 6 jours en prestation

Etat des lieux cartographique des parcours substeppiques : 3 jours de travail en régie

Relecture des cahiers des charges et suivi général : 0.5 jour de travail en régie

Identification des gîtes à chauves-souris et sensibilisation des spéléo : 3 jours en régie et 4 jours en prestation

Coût : 1256.87 € TTC (régie) + 4450 € (prestation) = 5706.87 € au total

BILAN FINANCIER :

Le budget estimé pour la période de juin à décembre 2015 s'élève à **14 661.37 €**.

C. Programme réalisé

Le temps consacré à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB est partagé sur 2 postes : un chef de projet Natura 2000 et un technicien Natura 2000.

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : ANIM 1 – HUM 1

Public visé : acteurs de pleine nature et propriétaires

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000

Organisation de la signature de la charte avec les chasseurs à l'occasion du salon de la chasse et de la pêche de St Gély du Fesc, le 6 juin 2015, puis à l'occasion du COPIL de fin d'année (24/11/2015)

4 signataires sur l'année : syndicat des propriétaires et chasseurs d'Aumelas, association des chasseurs et propriétaires de Murviel les Montpellier, Chasse privée Sainton (Aumelas), association des chasseurs et propriétaires de Cournonterral

Contribution à l'élaboration du PAEC

Participation à des COTECH (24/08/2015, 14/10/2015, 20/11/2015, 01/12/2015) : critères de priorisation, budget prévisionnel, rédaction du PAEC, ... Contribution à la préparation du COPIL (26/11/2015).

Relecture PAEC - Prise de contact avec les éventuels contractants afin d'élaborer un budget prévisionnel.

Réunion, préparation et mise en place de contrat sur les mares

Dans la poursuite du travail engagé en 2014 dans le cadre du programme Landlife, le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels), il s'agit de concrétiser les mesures de gestion préconisées par le CEN aux propriétaires de mares (1.5 jour de travail en prestation).

7 jours de travail en régie

Coût total : 1110.69 € TTC (régie) + 712.50 € TTC (prestation) = 1823.19 € au total

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : INFO 1, OUV 3

Publics visés et partenaires : tout public

Enquête sur les chauves-souris dans le bâti

Elaboration des questionnaires (papier, en ligne). Echanges avec le GCLR pour validation technique.

Envoi de l'information aux mairies. Contribution du service « communication » de la CCVH pour la conception d'une affiche.

Suivi de l'enquête.

Suivi du site internet

Mise à jour régulière avec intégration des comptes-rendus des réunions et de l'actualité du site (5 actualités sur la période).

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

- Réunion avec CEN sur l'agropastoralisme péri-urbain (projet avec MMM) – 24/06/2015
- Rencontre sur le terrain avec les chasseurs de Murviel les Montpellier (signataire de la charte Natura 2000), Mme la Maire de Murviel les Montpellier et la fédération régionale des Chasseurs (29/07/2015). Echanges sur les habitats d'intérêt communautaire (mares, parcours) et l'importance du pastoralisme et de l'ouverture des milieux.
- RDV avec la LPO sur les perspectives d'animations grand public pour 2016 (08/09/2015)
- Sollicitation des communes pour faire un point sur les thématiques de la police de la nature : décharges sauvages et véhicules à moteur. Terrain avec DDTM (21/09/2015)
- présentation de Natura 2000 en commission Environnement de la CCVH (03/11/2015)
- Conférence de sensibilisation des spéléo avec le GCLR (16/11/2015)

Elaboration d'un plan de communication

Avec l'appui du service « Communication » de la CCVH, structuration des messages de communication et des outils à mobiliser sur les 6 ans du DOCOB.

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

Echanges avec Chef de projet, avec Directeur des Services Techniques, avec le président de COPIL, avec la vice-présidente à l'environnement de la CCVH.
Echanges avec les gestionnaires de sites voisins (SMBT, MMM notamment).

14 jours de travail en régie

Coût : 2311.93 € TTC (régie)

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, ANIM

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, collectivités locales,...

Réalisation la demande de paiement pour la période janvier à mai 2015.

Conventions avec les EPCI (convention pluriannuelle et convention annuelle 2015).

Participation au séminaire sur les financements européens (23/06/2015)

Contribution à l'appel à projet du CNES (projet kalideos).

Programmation 2016

Suivi du projet de birdwatching (rencontre porteur de projet le 23/07/2015)

Réunions sur les indicateurs pour les diagnostics pré-MAEC (30/07/2015 et 18/09/2015)

Audit de la cour des comptes Européenne (13 au 14/10/2015)

COPIL 2015 (24/11/2015) Organisation, diaporama, compte-rendu ...

24 jours de travail en régie

Coût : 3905.10 € TTC (régie)

4. MISE A JOUR DU DOCOB

Procéder aux mises à jour du docob

Mise à jour du FSD du site Natura 2000 « Montagne de la Moure et cause d'Aumelas » et proposition de FSD pour la nouvelle ZPS « Garrigue de la Moure et d'Aumelas ». Nombreux échanges avec les ornithologues et les services de la DREAL.

4 jours de travail en régie

Coût : 582.94 € TTC (régie)

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Référence actions dans le Docob : SUIVI 3 et 4

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Veille sur le géocaching (suivi de la localisation des caches)

Bibliographie que les affuts fixes pour la photographie (birdwatching) – Echanges avec les acteurs.

Suivi des projets (tournage à Aumelas, El pour le trail de Cournonsec)

1 jour de travail en régie

Coût : 145.74 € TTC (régie)

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat

Terrain sur Aumelas et Saint Pargoire - Police de la Nature (21/09/2015)

Réunion des opérateurs (départementale 26/06/2015 et régionale 13/10/2015)

Echanges DREAL sur perspectives d'accompagnement du CBN en 2016

3 jours de travail en régie

Coût : 573.02 € TTC (régie)

7. SUIVI ET ETUDES

Référence actions dans le Docob : ESP 1, HUM 1, SUIVI 1 et 2

Publics visés et partenaires :

Suivi du projet du CBN sur les mares : stage pour élaborer une méthodologie de qualification de l'état de conservation des mares d'intérêt communautaire. Accompagnement sur le terrain. Prise de contact avec les propriétaires des mares. Relecture du Rapport – Présence à la soutenance de stage (03/09/2015)

Prestation du CEN : compilation des connaissances sur les mares du site, hiérarchisation des actions de gestion à entreprendre, fiches-actions des mares

Prestation du GCLR : suivi de l'Aven Salvat et des anciennes mines de Saint Paule et Valmalle.

Formation « Prairies, parcours, troupeaux et éleveurs » : du 28 septembre au 3 octobre 2015, formation ATEN dispensée par SCOPELA. Objectifs du stage : donner les moyens d'aborder sereinement la gestion concertée avec les agriculteurs des surfaces riches en espèces, en développant les liens entre leurs valeurs agricoles et écologiques. Aider à concevoir et mettre en œuvre les projets agro-environnementaux sur un territoire en partenariat avec le monde agricole.

6 jours de travail en régie

Coût : 874.41 € TTC (régie) + 4 450 € (prestation) = 5324.41 € au total

BILAN FINANCIER :

Le budget dépensé pour la période de juin à décembre 2015 s'élève à **14 666.34 €**.